

# Repères IREM

La revue des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques

Besançon, le 28 septembre 2020

Yves DUCEL,  
Responsable du comité

## Comité de lecture de *Repères IREM* Appel à candidature pour remplacer un membre sortant

*Le comité souhaite recruter un(e) enseignant(e)-chercheur(cheuse) en poste dans un INSPÉ*

**Renseignements** : Contacter Yves Ducl, responsable du comité ([reperes-irem@univ-irem.fr](mailto:reperes-irem@univ-irem.fr) ou [yves.ducel@univ-fcomte.fr](mailto:yves.ducel@univ-fcomte.fr) ), ou tout autre membre du comité. Consulter la rubrique "REPÈRES" du portail du réseau des IREM (<http://www.univ-irem.fr/> )

**Dossier de candidature** : Exprimer son intention (lettre accompagnée d'un bref CV) d'être membre du comité *Repères IREM* auprès de la directrice ou du directeur de l'IREM de son académie d'exercice, pour lui demander de transmettre la candidature à Yves Ducl avant le 30 novembre 2020 dernier délai (adresse électronique : [reperes-irem@univ-irem.fr](mailto:reperes-irem@univ-irem.fr) avec copie à [yves.ducel@univ-fcomte.fr](mailto:yves.ducel@univ-fcomte.fr) ). Un(e) directeur(trice) d'IREM peut transmettre plusieurs candidatures issues de son académie.

**Désignation** : Choix effectué parmi les candidats par les membres du comité lors de la séance du 05 décembre 2020, avec prise de fonction à la séance du comité suivante prévue le 13 mars 2021.

**Composition du comité** : Le comité de lecture de *Repères IREM* est composé de 12 membres. Les problématiques d'enseignement à représenter au sein du comité de lecture sont celles qui relèvent de l'école élémentaire, du collège, du lycée (enseignement général, technique, professionnel), de l'enseignement supérieur et de la formation des maîtres.

**Profil recherché** : Dans le cas présent, le comité souhaite recruter un(e) enseignant(e)-chercheur(cheuse) en didactique des mathématiques en poste dans un INSPÉ, si possible en lien avec la formation des professeurs des écoles.

**Conditions et contraintes** : Être en activité. Être animateur(trice) ou impliqué(e) dans les activités d'un IREM ou du réseau des IREM. Être sensibilisé(e) à la relecture et/ou l'écriture d'articles, de brochures. Être disponible pour pouvoir se libérer 4 samedis par an, de 10h à 17h principalement sur Paris (mars, juin, septembre et décembre) et lire en moyenne six articles d'une vingtaine de pages pour chaque séance du comité. Consulter régulièrement sa messagerie électronique.